THE CORNER ON CORDAGE.

Dewey's Blockade Threatens Dire Distress to Farmers and Others Who Use Manila Hemp.

Admiral Dewey's blockade of the Philippines threatens to create a cordage dirth throughout the civilized world. It has doubled the price of Manila rope and twine in this country, and by doubling the price of Manila hemp has made fortunes for manufacturers who had large stocks in reserve.

The western farmers, who are the largest consumers of Manila cordage, are wondering whether they will be able to obtain sufficient supply to bind this year's wheat crop, and shipping firms and builders of ships are beginning to fear that they may run short of material for sheets and rigging and for the big hawsers used in towing. All of these are made almost exclusively from Manila hemp.

John Good, of cordage fame, discussed the situation at the machine works, Park and Washington avenues, Brooklyn.

"It will require," he said, "about 150,000,000 pounds of Manila twine to bind this year's crop in the United States. From the close estimates we can make we find the present supply of Manila hemp outside the Philippine islands will be exhausted in three months. As considerable time is required to transport the hemp from Manila to this country, we have to arrange matters soon, or the cordage manufactures will find themselves without any raw material.

"In that event the great western wheat farms would soon have no binding material to use on their reapers, and might be forced back to the old fashioned method of binding their sheaves with straw.

"You may gain some idea of the immensity of the demand when I tell you that the 150,000,000 pounds of twine required this year by the farmers would contain 900,000,000,000 linear feet, and would cost them about $18,000,000. Since the war begun the price of Manila hemp has run up from four to eight and one-half cents per pound."

SAVED MANY THOUSANDS.

Patrick Fay, a Boston Waiter, Dies in Possession of Wealth Obtained from Tips.

John Kelly, past 80 years old, wandered into police headquarters the other day looking for advice as to the proper method of disposing of 17 bank books, representing $25,000 deposits and $2,000 accumulated interest, which he carried in his hand.

They belonged to Patrick Fay, who died at the Carney hospital. Fay was one of the old-time hotel waiters of Boston. In the course of his long life—he was about 80 years old when he died, and until about 73 years old had been actively employed—he had amassed a fortune. He lived at 6 Tyler street as a bachelor, had no relatives and was an absolutely lonely man. Of a frugal disposition, all he knew of financiering was that it was a good policy to put as much as he could into the savings bank.

He confided to his old friend Kelly that he had saved all the money he received in tips for 50 years, and when he realized his days were numbered he made a will, leaving all his property to Carney hospital, the Little Sisters of the Poor, the home for destitute children, and four other Catholic charitable institutions.

He intrusted his bank books to Kelly, who says he formed Fay's acquaintance while enjoying a sun bath on a settee in the park nine years ago. Kelly told the police that Fay wanted him to receive all his property, but as he had enough of his own to care for him through life he persuaded him to make a will leaving it to public charities.

When Judge Fallon, the public administrator of Fay's estate, and another lawyer called upon him for the bankbooks he refused to surrender them until satisfied about his legal rights, and he said, in commenting upon lawyers: "They're all robbers." Upon the advice of the police he turned the bank books over later.

STOLE 1,300 CATTLE.

Herd Driven Off the Ranch in Arkansas and Shipped to Various Points.

C. M. Mitchell, of Mountain Grove, Mo., who owns a big cattle ranch in Prairie county, Ark., and J. R. Simmons, of Simmons, Mo., were in Louisville the other day looking up the bold theft of 1,300 cattle, valued at $25,000, which were stolen from Mr. Mitchell's ranch and sold in various cities. Of the number 231 were sold at the Bourbon stock yards in Louisville for $2,224.50, the money being paid to G. M. Miller by Tatum, Embry & Co. Twenty different buyers secured the cattle of this lot. As far as known this is the only batch of the 1,300 sold in Louisville. The commission was paid to Tatum, Embry & Co. by Miller. Nothing was known of Miller, but his transactions appeared to be regular. Mr. Mitchell did not conduct his ranch in person, and did not know of the robbery until several days ago. His entire herd was driven from the ranch and shipped to different points, seven car loads being sent to Youisville. The railroad companies are tracing the other lots.

Terrible Pest in Switzerland.

June bugs are a terrible pest in Switzerland this year. The governments of several cantons offer bounties, and one family earned $20 in one week. In one small community 6,890 litres were gathered, comprising over 2,300,000 bugs.

Big Capital Invested.

The 12 Atlantic cables now in use represent a total capital of about $85,000,000.

KILLING RATTLESNAKES.

An Ingenious Method of Raiding the County Treasury of Warren, New York.

John Lamb, of Bolton, was arrested the other afternoon on a warrant issued by Justice S. M. Pratt on complaint of Supervisor Taylor, says the Glens Falls (N. Y.) Star. Lamb is charged with an attempt to defraud the county of Warren in that he made affidavit to the killing of 71 rattlesnakes. He presented what he claimed were rattles from each of the snakes, and asked for the bounty of $71. Lamb had already been paid $324 by the county treasurer upon orders given by the supervisors of Bolton and Hague. The plan, as exposed by Supervisor Taylor, has been to take the rattles from a snake, divide them into pieces, leaving two rattles on each piece. Then take a piece of flesh from a snake and insert it in the upper end of the severed portion of the rattler, thus giving the appearance of having been cut off from the tail of a snake, and get the bounty of one dollar on each piece having two rattles. Affidavits were presented showing that on last Tuesday Lamb obtained seven snakes' tails from two boys who had killed the reptiles. Lamb then presented an affidavit swearing to the killing of 23 snakes, produced 23 pieces with two rattles on each, and obtained an order for $23 on County Treasurer Packard. On Friday night Lamb received of the same parties 14 snakes, and on Saturday morning presented an affidavit to the killing of 71 snakes and asked for an order for $71, producing 71 pieces with two rattles on each piece. Supervisor Taylor caught on to his plan and swore out a warrant. The county has already paid about $600 upon orders, and now the question is: How many snakes have really been killed?

In Washington county the bounty on rattlesnakes is 50 cents. It is claimed that quite frequently snakes killed in that county are brought to Warren county, where the bounty paid is just double, and that the amount fraudulently collected on Washington county snakes during the last year or two is quite an item.

"REMEMBERED THE MAINE."

Why Lieut. Commander Wainwright, of the Gloucester, Put Up Such a Daring Fight.

Lieut. Commander Wainwright is well known in Syracuse, N. Y., owing to family connections. In speaking of his magnificent work at Santiago, one of his cousins said: "There is an interesting story in connection with his being appointed to command the Gloucester. As you know, the lieutenant commander was the second in command of the Maine.

"Like many other officers in the navy, he believes that, while the work was not done with the sanction of the Spanish government, it was done by the officers of the Spanish army and navy, who were acquainted with the location of the mines.

"Naturally Lieut. Commander Wainwright is of a quiet and amicable disposition, but the tragedy worked a great change in him. He was rabid on the subject and was extremely anxious for an opportunity to wreak vengeance on the men who were responsible for the destruction of his vessel.

"Owing to there being so many officers above him, he was afraid that he would not get a ship, and implored the government to give him command of some vessel, if it were only a rowboat.

"His opportunity came when the government bought the Corsair and renamed her the Gloucester, and since then he has been in command in Cuban waters, banging away at the Spaniards whenever he got the opportunity. He knows no fear, a fact that he showed the other day when attacked by the two torpedo boats, the shore batteries and the Vizcaya at Santiago, and we all are proud of him and feel that he is gratified in doing such good work in 'Remembering the Maine.'"

A YOUNG SOLDIER.

After Enlisting and Reenlisting, a Kentucky Boy Is Finally Accepted.

Ralph V. Phillips, of Newport, is in all probability the youngest soldier in Kentucky. He is a son of Dr. T. F. Phillips, a well-known physician in that city. He was born in Newport 16 years ago, and has lived in that city ever since. He passed the second year in the high school with a good average, and hopes to return in time to start in the third year with his class.

When the Sixth infantry left for Tampa, Fla., he tried to enlist, but was rejected, owing to his youth. He enlisted at the recruiting office in Newport a week ago, was examined and accepted, but his parents objected, so his enlistment papers were destroyed. He went to Covington, enlisted, and his parents again objected. He pleaded so hard with his parents that they finally consented, and he reenlisted with the Newport boys, and has left with 14 others for Chickamauga Park, where he will be assigned to the Second regiment, Kentucky volunteers.

Demands of Greek Laboring Men.

Laboring men in Greece, whose hours of work are 14 in summer and 12 in winter, are demanding a reduction in time and also a payment of wages on Saturday evenings, instead of on Sunday mornings.

Texas Timber Fast Disappearing.

Texas will have no timber in 15 years if the present rate of cutting 1,000,000,000 feet a year continues.

Protestants in Italy.

The recent census showed 62,000 Protestants among the 31,000,000 of Italy.

VOLUNTEERS OF HAVANA.

How They Were Won Over in 1868 with a Pocket Handkerchief Promise.

In 1868, when the revolution of ten years in Cuba began, no volunteers existed in Havana worthy of being called such. There was only one old regiment, says the San Francisco Chronicle, and when Gov. Gen. Lersundi, then of the island, tried to complete this regiment he found the task difficult of accomplishment on account of the prevailing unwillingness to enlist. But just at this time, most providentially for the relief of his dilemma, some unknown hands covered the walls of Matanzas, near Havana, with huge posters promising each Spaniard his passage home and the privilege of carrying away with him whatever his pocket handkerchief could contain in the event of his enlistment.

The effect of this stimulus to the flagging pulse of the public was electrical, and the enrollment of 50,000 men followed within 48 hours. The volunteers thus came into existence with their chiefs in the majority. But the ruined merchants of the city of Havana soon found out and objected to the newly risen power. This opposition increased upon the arrival in Cuba of the new governor-general Dulce, who came in 1869 as representative of the revolutionary government in Spain. He was a man of good faith, empowered by the government to grant Cuba all the reform she coveted and that has lately been offered. He would undoubtedly have put a term to the revolution, averting all the ruin and devastation which followed. But such an easy and magnanimous course did not suit that class which faced inevitable financial ruin as a consequence of such a policy.

THE CZAR'S RICHEST CHURCH.

Lilian Bell Describes the Famous Mass at Saint Isaac's in St. Petersburg—Heavenly Voices.

The famous mass held on Christmas eve in the cathedral of Saint Isaac was one of the most beautiful services I ever attended, writes Lilian Bell, from St. Petersburg, Russia, in Ladies' Home Journal. In the first place, Saint Isaac's is the richest church in all Russia. It has, too, the most wonderful choir, for the czar loves music, and wherever in all his empire a beautiful voice is found the boy is brought to St. Petersburg and educated by the state to enter the emperor's choir. When we entered the church the service had been in progress for five hours. That immense church was packed to suffocation. In the Greek church every one stands, no matter how long the service, for there are no seats.

By degrees we worked our way toward the space reserved for the diplomatic corps, where we were invited to enter. Our wraps were taken and chairs were given us. We found ourselves on the platform with the priest, just back of the choir. What heavenly voices! What wonderful voices! The bass holds on to the last note, and the rumble and echo of it rolls through those vaulted domes like the tones of an organ. The long-haired priest, too, had a wonderfully resonant voice for intoning. He passed directly by us in his gorgeous cloth of gold vestments, as he went out.

BIG BIRD-EATING FROGS.

Species of Huge and Voracious Reptiles Haunt Swamps of Pennsylvania.

A species of bird-eating frog infests the swamps in Susquehanna county, Pa. These huge croakers have also proved destructive to young chickens, says the New York Press.

A few days since a farmer named Wainwright, of Herrick, had his attention called to the bird-eating propensity of this species of frog by the cries of a small bird in a near-by swamp. Thinking it had been seized by a snake, he hastened to the spot, and saw a beautiful red and green bird in the mouth of a large, greenish frog. Only the bird's head was visible, and its cries becoming fainter, the frog was killed and the bird released. Its feathers were all wet and slimy, and for some days it could be distinguished in the garden by its ruffled plumage.

Since then others of the same species of frog have, on several occasions, been killed with young chickens half swallowed, and once a duckling was rescued from the same fate.

The frogs make a clucking sound so nearly like that of a hen calling her chickens for food that whole broods have been deceived and have rushed toward the swamp, where they supposed the hen to be. The frogs are wary, and it is difficult to find them except by the squeaks of distress from their victims.

Modern Chivalry.

Sir Walter Raleigh's cloak has been a symbol of chivalry for many years, but the little street boy's cap in the following story, from the Sunday Magazine, deserves an equally honorable place. The best story I know of an Edinburgh street boy was told me by a lady who witnessed the incident. There was a Christmas treat given to poor children at a mission hall, and hundreds of little ones were assembled at the doors in advance of the hour of admittance, many of them barefoot. Among the number was a sweet-faced little girl, who seemed less hardened than most to the cold, for she shivered in her poor jacket and danced from one foot to the other on the cold, hard stones. A boy not much older watched this performance for a few minutes, and then, with a sudden impulse of protection, took off his cap, put it down before her and said: "Ye maun stand on that."

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles, farine, sucre, etc.

J. B. Camors & Co vs Joseph Schmitt.

COUR CIVILE DE District pour la paroisse d'Orléans No. 56,776 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le LUNDI, 1er août 1898, à 10.30 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A mon entrepôt, rue Ste-Anne entre les rues Royale et Chartres, meubles de salon, farine, sucre et autres objets, etc., conformément à un inventaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions -Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
John L. Peytavin, avocat pour les plaignants.
21 juil—21 22 27—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur et Améliorée du Cinquième District.

Connue comme No 316 avenue Slidell, entre les rues Brooklyn et Tèche.

W. C. Faust et James McRacken, récepteurs de la Pelican Homestead and Building Association vs Mme Elizabeth Heron et A. C. Heron, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans —No 57.000—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 18 août, 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 19 de l'ilet 17 borné par l'avenue Slidell anciennement rue Jackson, la rue Tèche, anciennement rue Monroe, l'avenue Brooklyn, anciennement rue Madison et l'avenue Opelousas, anciennement rue Market, selon le plan fait par D'Hémécourt, voyer, le 16 septembre 1846, et déposé dans les archives de L. T. Caire, ancien notaire en cette ville comme plan No 19, livre de plans No 3 bis. Le dit lot mesurant en mesure française trente pieds de face à l'avenue Slidell sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel & Hart, avocats pour les plaignants.
16 juil—16 17 22 29 - août 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée du Premier District.

New South Building and Loan Association vs Veuve et Héritiers de Julius H. Buwe (décédé).

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56.899—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 11 août 1898 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre dans le premier district de cette ville, dans l'ilet 550, borné par les rues Palmyre, Tonti, Miro et Banks, désigné par le No un sur un certain plan fait par E. Pilié, voyer, daté le 27 mai 1895, et annexé à un acte passé pardevant Félix J. Puig, 11 juin 1895; lequel dit lot mesurant d'après cela vingt-sept pieds de face à la rue Palmyre sur cent cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles, lequel dit lot est situé à une distance de vingt-sept pieds un pouce et cinq lignes de l'encoignure des rues Palmyre et Tonti et formant la plus grande portion d'un lot désigné par le No un de l'ilet No onze, d'après un plan par D'Hémécourt, daté le 16 juillet 1853 et déposé en l'étude de P. C. Cuvillier, ancien notaire, et le dit lot est une portion de la propriété acquise par le défunt Wm O'Brien de Mme de Pontalba, d'après un acte passé pardevant Edward Barnett, ancien notaire en cette ville, le 28 juin 1860.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là-dessus y appartenant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
J. Armstrong avocat pour les plaignants.
9 juil—9 10 15 22 29—août 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente du Cottage Double Nos 1819 et 1821 rue Laurel, entre la rue Ste Marie et le chemin Félicité.

Mutual Building et Homestead Association vs A. J. Jenevein.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 56,935—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 août 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 105, borné par les rues Laurel, Vieux Magasins et Ste Marie et le chemin Félicité, désigné comme lot No deux, sur un plan dressé par C. F. Zimpel voyer en date date du 12 mai 1831 déposé pour référence en l'étude de H. B. Cenas, alors notaire en cette ville, et mesurant en mesure française, cinquante-six pieds onze pouces et demi, de face à la rue Laurel sur une profondeur de cent cinquante pieds un pouce sur la ligne du côté vers le chemin Félicité et cent cinquante pieds de profondeur sur l'autre côté et cinquante et un pieds de largeur dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.
J. Zach Spearing, avocat pour le plaignant.
8 juil—8 9 15 22 29—août 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés du Cinquième District.

Dodt & Freie vs Felix Borne.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 56,410—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune entre Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 4 août 1898 à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Onze lots de terre dans l'ilet 190 borné par les rues Vallette, Chestnut ou Belleville, Decatur ou Diane et de Armas; quatre lots mesurant cent vingt-neuf pieds sur la rue Belleville, sur cent vingt pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Belleville et de Armas; deux lots touchant à la mesure ci-dessus, 64 pieds sur la rue Belleville, sur une profondeur de cent trente huit pieds: quatre lots touchant aux derniers décrits, mesurant cent vingt-neuf pieds sur la rue Belleville, sur cent vingt pieds de profondeur, et aussi un autre touchant aux ci-dessus et mesurant trente-cinq pieds de face à la rue de Armas sur cent vingt-neuf pieds de profondeur.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ.
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
Chrétien et Suthon, avocats pour les plaignants.
2 juil—2 3 7 8 15 22 29—août—4

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur du Sixième District.

Fisher Lumber M'n'f'g Co Lt'd vs Union M'n'f'g and Lumber Co. Lt'd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 56,924—En vertu d'un writ de saisie et vente et d'un ordre additionnel daté 11 juillet 1898 à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 août 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec les droits, voies, privilèges et avantages là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant incluant tous les droits d'alluvion ou accroissement de batture qui y sont attachés ou qui pourront plus tard s'y former situé dans le Sixième District de cette ville de la Nouvelle Orléans, Louisiane, dans l'ilet borné par ou compris dans l'avenue Napoléon, les rues Jena et Water et le fleuve Mississippi, désigné par le No 10 sur un devis dressé par C. G. de Isle, voyer, daté du 1er avril 1873, annexé pour référence à l'inventaire de la succession du défunt William P. Hepp, pris par James Fahey ancien notaire en cette ville, daté le 21 avril 1873, lequel dit lot mesurant 30 pieds un pouce et sept lignes de face à la rue Water sur une profondeur et façade sur l'avenue Napoléon d'environ huit cents pieds, ou telle autre profondeur de plus ant l'autre ligne de côté et une façade sur le fleuve Mississipi de trente pieds, un pouce et sept lignes, plus ou moins, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Etant la même propriété acquise par le défendeur le 7 de janvier 1896, par achat de Frank L. Gordon, selon acte pardevant W. Morgan Gurley, notaire, et enregistré dans le Bureau des Transferts dans le livre 162, folio 150.

Saisi dans le procès ci-dessus.

Termes et conditions.—1° L'acquéreur paiera comptant un cinquième (1|5) du montant de son enchère, ou dans le cas que le cinquième (1|5) de l'enchère excéderait le montant du billet poursuivi dans cette affaire, à savoir: Douze cents dollars ($1 200) avec 8 pour cent d'intérêt par an, du 28 septembre 1896 jusqu'au paiement, cinq pour cent sur ledit montant en principal et intérêt, comme honoraires d'avocat, le coût et les frais du procès et vente et les taxes dues (s'il y en a) et le montant additionnel de Douze Cents Dollars ($1 200) avec huit pour cent d'intérêt par an du 26 septembre 1896 (le montant d'un billet concurrent déjà dû) alors en comptant pour un montant suffisant pour payer ladite réclamation seulement.

2° L'acquéreur, jusqu'au montant de son enchère en plus du paiement comptant, assumera le paiement de huit autres certains billets hypothécaires concurrants de $1200 chacun, s'élevant en tout à $9 600 avec 8 0|0 (huit pour cent) par an du 28 septembre 1896 jusqu'au paiement (dont deux payables le 1er janvier 1899, deux le 1er janvier 1900, deux le 1er janvier 1901 et deux le 1er janvier 1902) l'intérêt payable annuellement le tout garanti par hypothèque, selon acte passé pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le 28 septembre 1896.

3° Et la balance du prix de l'adjudication, s'il y en a comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Farrar, Jonas, Kruttschnitt et Gurley, avocats pour les plaignants.
15 juil—15 16 22 29—août—5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de deux grands îlets de terre de valeur dans le Septième District, avec améliorations, etc.

Vente qui doit être faite aux risques et dépens de Allen & Walmsley, qui ont acquis lesdites propriétés à la vente du Shérif le 19 mai 1898 et qui ont manqué de se conformer avec l'adjudication après une demande légale qui leur a été faite et qui ont été mis légalement en défaut.

John J. Paquette vs Mme Rachel L. Benton, exécutrice testamentaire dative.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 55,184—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 18 août 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain ilet de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le septième district de cette ville anciennement la ville de Carrollton, paroisse de Jefferson de cet Etat, désigné comme ilet No 289 A nouveau No 618, borné par l'avenue du Canal les rues Dublin, Dixon et Dix-septième, contenant 26 lots numérotés de 1 à 26 inclusivement, d'après un plan dressé par Castaing et Celles, architectes, en date du 5 mars 1866 et déposé pour référence dans l'étude de James D. Augustin, ancien notaire en cette ville, les lots Nos 1 à 10, les deux inclusivement, se touchent et mesurent chacun trente pieds de face sur l'avenue du Canal, par une profondeur sur chacun de cent dix-sept pieds six pouces; lots Nos 11, 12, 13 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Dixon, sur une profondeur chacun de cent cinquante pieds. Lots Nos 14 à 23, les deux inclusivement, mesurent chacun trente pieds de face à la rue Dublin sur une profondeur chacun de cent dix-sept pieds six pouces, et les lots Nos 24, 25 et 26 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Dix-Septième, sur cent cinquante pieds chacun de profondeur.

2° Vingt-six certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitude, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, étant les lots numérotés de 1 à 26, les deux inclusivement, dans l'ilet 289, nouveau 619, lequel est borné par l'avenue du Canal, les rues Dublin, Dixon, et Dix-huitième étant le tout dudit ilet, mesurant trois cents pieds de face sur chacune des rues Canal et Dublin, et trois cent vingt-six pieds de face sur chacune des rues Dixon et Dix-huitième.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
James B. Rosser, jr, avocat du plaignant.
15 juil—15 16 22 29— août 5 12 18.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Premier District.

Formant l'encoignure des rues Calliope et Liberté, borné par lesdites rues et les rues Howard et Euphrosine.

Chas K. Lincoln, Sr vs Mme David C. Barnes, née Margaret Mooney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,963.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 18 août 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Calliope, Liberté, Howard et Euphrosine et désigné comme lot No 2, sur un plan déposé en l'étude de Théodore Guyol, autrefois un notaire en cette ville, sous le No 256, ledit lot forme l'encoignure des rues Calliope et Liberté et mesurant trente et un pieds sept pouces de face à la rue Calliope sur une profondeur et façade sur la rue Liberté de quatre-vingt-sept pieds dix pouces et trois lignes, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
Wm Armstrong, avocat pour le plaignant.
15 juillet—15 22 29—août 5 12 19

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur et attrayante dans le Sixième District.

Les bâtisses portant le No municipal 4525 rue Prytanée, entre les rues Jena et Cadiz.

Mme Elmina Bienvenu, veuve de Gustave Marigny, vs Mme Matilda Fentress, femme de Girault Farrar, et Girault Farrar, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 56,765—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 28 juillet 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain morceau de terre situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Cadis Jena et Pitt, mesurant soixante pieds de face à la rue Prytanée sur deux cents pieds de profondeur entre lignes parallèles, courant de la rue Prytanée à la rue Pitt; ledit morceau de terre est à une distance de quatre-vingt-dix pieds de l'encoignure des rues Prytanée et Cadis et des rues Pitt et Cadis et est composé des lots Nos 6, 7, 14 et 15 sur un plan de l'ilet No 58, par A. Toledano, en date du 17 juin 1858.

2° Une certaine portion ou morceau de terre, située dans le même district et ilet que la susdite propriété, mesurant trente pieds de face à la rue Prytania trente pieds de face à la rue Pitt sur une profondeur de deux cents pieds, traversant de la rue Prytanée à la rue Pitt, ladite portion de terre est à une distance de cent cinquante pieds sur la ligne la plus près de la rue Cadis.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur les dites propriétés et les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant.

Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Grima et Queyrouze, avocats du plaignant.
24 juin—24—juil 1 8 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Propriété de valeur du Premier District.

Connue comme le No 431 rue Johnson entre les rues Commune et Gravier.

Thomas L. Bayne, tuteur, vs F. P. Stoes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 56,845.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 28 juillet 1898, à midi, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le premier district de cette ville, anciennement appelé la Seconde Municipalité, dans l'ilet borné par les rues Commune, Gravier, Galvez et Johnson, désigné comme lot 7 sur un plan fait par C. A. Hedin, architecte, en date du 15 avril 1850 et déposé pour référence dans le bureau de Michael Gernon, notaire en cette ville, et conformément audit plan comme aussi sur un croquis annexé à un acte passé pardevant Andrew Hero jr, notaire, le 17 janvier 1885; ledit lot mesure, en mesure américaine, trente pieds onze pouces de face sur la rue Johnson par cent trente-deux pieds trois pouces cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Denegre, Blair & Denegre, avocats pour le plaignant.
24 juin—24 25—juillet 1 8 15 22 28

VENTE PAR LE CONSTABLE.

E. S. Stoddard vs A. G. Pierson.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle Orléans—No 36,420—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans je procéderai à la vente à l'encan, LUNDI 1er août 1898 à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Quatre lots de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Onzaga, Dupré, White et d'Abadie, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4, les dits lots mesurant 31' 7" 2"' de face à la rue Dupré, sur une profondeur de 100' entre lignes parallèles; le lot No 1 forme l'encoignure des rues Onzaga et Dupré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
ED P. FOLEY.
Constable de la Première Cour de Cité.
1er juil—1 7 13 19 25—août 1

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans —W. W. Hedgins vs ses créanciers — No 56,962—Cour Civile de District. Division A—ORDRE DE COUR.

Que la cession des biens du pétitionnaire, William W. Hedgins, insolvable dans cette affaire, soit et est acceptée, par la cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant A. J. Cahill, notaire public, en son bureau, Nos 217 et 219 rue Carondelet, en cette ville, commençant lundi, le 1er jour d'août 1898, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et délibérer sur les affaires dudit pétionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que J. J. Powell, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire, et que, dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 28 juin 1898.
(Signé) T. C. W. ELLIS, juge.
Pour copie conforme
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
15 juil—15 17 20 23 26 29

Mme Susan M. McEvoy, veuve de John J. McEvoy, individuellement et comme tutrice naturelle, etc., vs Joseph H. McEvoy et Thomas J. McEvoy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 54,222—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Benjamin W. Kernan, un des liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUÉRIN.
14 juil—14 18 23 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 56,934. Cour Civile de District. Division E.—Samuel Knecht vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession de biens du pétitionnaire, Samuel Knecht, soit et est par le présent accepté par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Jeff. C. Wenck, notaire public en son bureau dans le Cora Building, No 818 rue Commune, en cette ville, commençant le JEUDI, 28e jour de juillet 1898, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes les affaires qui pourraient leur être soumises et que W. T. Rogers, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 24 juin 1898.
Signé: GEO. H. THEARD, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
Dinkelspiel et Hart, avocats.
8 juil—8 13 28

CHEMINS DE FER.

SOUTHERN PACIFIC COMPANY — SUNSET ROUTE

Bureau de Billets de la Ville. Coin St-Charles et Canal.
Depot de Passagers, Tête de l'Avenue Esplanade.

TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.

Départs. arrivées
Express de la Californie. No 20....8:40 p. m. No 19... 7:55 a. m.
Express du Texas et du Mexique. No 18....9:00 a. m. No 17....8:40 p. m.

Pullman Buffet Drawing Room Sleepers Nos 19 et 20 entre la Nouvelle-Orléans, Los Angeles et San Francisco. Nos 17 et 18 entre la Nlle-Orléans et San Antonio; San Antonio et la ville de Mexico.

Semi-Weekly Tourist Sleepers quittent la Nouvelle Orléans tous les jeudis, vendredis, et dimanches soir pour San Francisco directement. fév—1 an

Excursions du Colorado—Billets d'excursion en vente et connection directe via Houston et Fort Worth avec Pullman Buffet Sleeping cars pour tous les points du Colorado.

QUEEN & CRESCENT ROUTE
NEW ORLEANS & NORTH-EASTERN R. R.
ALABAMA & VICKSBURG RY.
VICKSBURG, SHREVEPORT & PACIFIC R. R.

Trains Elégants-Vestibules Eclairés au Gaz.

	No 2 Limited	No 4 Fast Mail
Part de la N.-Orléans	6.00 p.m.	7.00 a.m
Arrive à Meridian	11:50 p.m.	1:35 p.m
Part de Meridian	12:01 a.m.	
Arrive à Birmingham	4:20 a.m.	
Arrive à Chattanooga	8:20 a.m.	
Arrive à Lexington	5:10 p.m.	
Arrive à Cincinnati	7:30 p.m.	

Seulement 25 1|2 heures à Cincinnati avec des chars dortoirs Pullman sans changement laissant la Nlle-Orléans tous les jours à 6:00 P.M.

Chars-dortoirs sans changement à New York laissant la Nlle-Orléans tous les jours à 6:00 P. M. via Roanoke, Va. Washington, D. C., seulement 42 heures à New York.

Bureau des Billets du Q. & C. Hôtel St-Charles
W. STOMS. GEO H. SMITH,
Ass't Gen. Pass. Agent. G. P. A.
1er jan—1an

ILLINOIS CENTRAL

Arrivées et départs en effet le 3 avril 1898.

Départ. Arrivée.

Chicago et St-Louis Limited.
No 4, départ 9 A. M.
No 3, arrive 7:45 P. M.
Le train le plus rapide et le mieux équipé laissant la Nlle-Orléans.

Louisville & Cincinnati Limited.
No 4, départ 9 A. M.
No 3, arrive 7:45 P. M.
Chars dortoirs Pullman, et chars avec chaises à bascule.

Fast Mail.
No 2, départ, 7:20 P.M.
No 1, arrive 8:30 A. M.
Chars dortoirs à Water Valley, Holly Springs, Jackson, Tenn., Cairo, St-Louis et Chicago.

Louisville & Cincinnati,
No 2, départ 7:20 P. M.
No 1, arrive 8:30 A. M.
Memphis, Louisville et Cincinnati sans changement.

Local Mail and Expres.
No 24, départ 7:00 A. M.
No 23, arrive 10:00 P. M.
Pour St-Louis et les stations intermédiaires.

McComb City Accommodation.
No 32, départ 5:30 P. M.
No 31, arrive 9:30 A. M.
Excursions du dimanche.
No 36, départ 7:35 A. M.
No 35, arrive 9:05 P. M.

Yazoo & Mississippi Valley R. R.
No 6, départ 4:20 P. M.
No 5, arrive 11:30 A. M.
Chars dortoir, Nlle-Orléans à Vicksburg, Memphis et Kansas City.

Local Day Express.
No 22, départ 8:15 A. M.
No 21, arrive 5:30 P. M.
Pour Vicksburg, Natchez et les points intermédiaires.

Baton Rouge Accommodation.
No 34, départ 4:30 A. M.
No 33, arrive 9;15 A. M.
S'arrête à toutes les stations.

Bureau des billets, St-Charles et Commune.
W. A. KELLOND, WM MURRAY, D. P. A.
Ass. Agent Gén des Pass. Nlle-Orléans.
28 nov—

Chemin de fer Louisville & Nashville.

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS LIMITÉ CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.

Pour Montgomery, Birmingham, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTE SANS CHANGEMENT.

No.	Arrivées	No.	Departs
3 fast line	7:15 pm	2 fast m'l	7:45 am
1 fast mail	7:40 am	4 limited	11:15 am
5 limited	8:25 pm	6 fast mail	7:55 am
9 cst limited (dim ex)	9 am	8 coast lim	3:20 pm (dim ex.)
coast train (dim ex)	8:25 am	10 coast train	4:45 pm (dim ex.)
11 dim ex. (dim seulement)	9:25 pm	12 dim ex. (dim seulement)	8:05 am
13 mer ex. (mer. seulement)	9:25 pm	14 mer ex. (mer seulement)	8:05 am

Bureau pour la vente des billets, coin St-Charles et Commune. Bureau de billets de la gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limité de la Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et des repas sont servis en route.

Nos 4 et 1 ont des chars dortoirs pour Chicago sans changement.

JOHN KILKENY, Div. Pass Agent.
C. P. ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky.
1mars—au 31 déc

GUIDE COMMERCIAL.

PLOMBIER.

John David Barghardt, 421 et 423 Royale, entre Conti et St Louis. Téléphone 1476.

PHARMACIES.

A. Mailhes, coin Royale et St Louis.

UNE DECOUVERTE.

Boucles d'oreilles et diamants 30 0|0 d'escompte aux acheteurs. Palais Weinfurter Conti et Passage de la Bourse.

Exposition de 1900.

Si vous voulez économiser et vous assurer le voyage, les frais d'hôtel et d'entrée à l'Exposition universelle de Paris, en 1900, adressez-vous à

The Franco-American Tourist Co
126 W. 25th St. New-York. Versements mensuels ou hebdomadaires.
1ermars—

L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS

Est très répandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au commerce des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement pour l'année Edition quotidienne, $12 00; Edition hebdomadaire $3 00; Edition du Dimanche, $2 00.